

## Compte-rendu de la réunion plénière du mercredi 13 juin 2018 du Conseil de quartier République-Saint-Ambroise

*École élémentaire 109 avenue Parmentier*

---

### 1. Deux tables rondes des habitants

#### - Sécurité

Si la table ronde n'a pas fait ressortir un sentiment d'insécurité, c'est bien un sentiment d'incivilité qui domine. Parmi les différents exemples cités par les conseillers de quartier : les deux roues, le manque de luminosité à certains endroits de l'arrondissement, les possibles rassemblements de jeunes, etc.

Dès lors, certains ont exprimé le souhait d'un retour de la police de proximité.

Stéphane MARTINET, Adjoint au Maire chargé de la prévention, de la sécurité et de la médiation : « Les enjeux nationaux et internationaux (la menace terroriste) ont absorbé une partie des forces de l'ordre visible sur l'arrondissement. De plus, ce n'est pas vrai que 700 plaintes sont déposées par jours avec seulement deux agents de police pour les traiter. La réalité est que 360 plaintes sont en moyenne déposées dans le 11<sup>e</sup> et le nombre d'agents de police est bien supérieur à deux. Concernant la question de l'attente dans le commissariat pour déposer plainte, vous pouvez aussi prendre rendez-vous afin de déposer une main courante. Cela vous fera gagner un temps précieux. Toutefois, il est vrai qu'à 23h, on ne peut plus porter plainte. Dès lors, je vous invite à y retourner le lendemain matin.

À propos des caméras, une négociation a lieu entre la Ville et la Préfecture de Police. En effet, la Préfecture décide du nombre de caméras à installer mais c'est la Ville qui les paye. Une analyse a lieu sur les 20 arrondissements pour déterminer les endroits où elles doivent être installées. Sous notre pression, il est arrivé qu'une caméra ait changé d'emplacement. Dès lors, nous restons déterminés sur cette question. J'ajoute que la Mairie, sur son périmètre, décide librement de l'installation de caméra (par exemple dans les jardins). Grâce aux caméras, la Police arrive à tracer les personnes lors des enquêtes.

Le manque d'éclairage à certains endroits crée un sentiment d'insécurité mais pas forcément une insécurité réelle. Ce sont les statistiques qui le disent. Plusieurs dispositifs existent concernant l'éclairage comme des dispositifs dits de « basse intensité » afin de respecter la faune sauvage ainsi que les arbres. Par rapport au jardin Truillot, plusieurs personnes ont exprimé leur inquiétude face à la volonté municipale de laisser le jardin ouvert 24h/24. La volonté de la municipalité de faire de ce lieu un « lieu ouvert » tout en tenant compte des animaux et de leur besoin de circuler dans la ville. L'objectif à long terme est de permettre une ouverture 24h/24, 365 jours par an. En outre, la municipalité a demandé aux forces de l'ordre de surveiller ce lieu de façon prioritaire. Enfin, concernant le coffee shop, je vais alerter le commissaire sur ce sujet car il est vrai qu'en périphérie d'activités nouvelles, se greffent des activités illicites. »

François VAUGLIN, Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement : « Le lieu est équipé d'une caméra mobile reliée à la préfecture de Police ainsi qu'à la DPSP. Enfin, concernant la problématique du coffee shop : si le gérant n'arrive pas à gérer sa file d'attente, des sanctions pourraient être envisagées. »

- Propreté

Selon les conseillers de quartier, le 11<sup>e</sup> arrondissement manquerait de toilettes publiques. De plus, il faudrait sensibiliser la jeunesse ainsi que réprimander celles et ceux qui jetteraient leurs mégots de cigarettes. Les déjections canines seraient nombreuses tout comme les incivilités notamment sur les trottoirs. À noter également les encombrants qui jonchent les trottoirs. Les poubelles Boulevard Richard-Lenoir seraient de moins en moins nombreuses.

Luc LEBON Adjoint au Maire chargé de la propreté, des finances, des équipements de proximité et des partenariats européens : « La politique mise en œuvre par la municipalité vise notamment à lutter contre le jet de mégot de cigarette. Des rencontres avec les cafetiers ont eu lieu afin de les sensibiliser à la propreté de leur terrasse (des affiches leurs ont été transmises). En ce qui concerne les sanisettes, « des nouveaux projets d'urinoirs » sont à l'étude. Enfin, 5000 procès verbaux ont été délivrés par les autorités.

À ce sujet, j'ai rencontré la commission Propreté / Cadre de vie jeudi 7 juin après-midi pour préparer cette table ronde, qui se fera d'ailleurs aussi en présence de Stéphane LE BRONEC, chef de la division propreté du 11<sup>e</sup>.

Nous travaillons actuellement à la réactualisation du plan local de propreté. Après un petit-déjeuner en atelier avec les agents de la propreté jeudi 8 mars matin (moins de 5 personnes de mémoire pour ce CQ étaient présentes), nous avons réuni mercredi 14 mars les représentants des commissions Cadre de vie / Propreté de tous les CQ pour travailler sur les fréquences de lavage et de balayage à partir des plans du plan local de propreté de 2015. Ces derniers devaient nous faire parvenir leurs remarques et propositions de modifications avant le vendredi 13 avril ; Mme Ozenne pour le CQ RSA a refusé de nous fournir les éléments de réponse.

Concernant la question des brocantes et des vides greniers, nous constatons un manque de rigueur vis-à-vis de la propreté contrairement aux marchés traditionnels. Dès lors, nous avons décidé de conditionner les autorisations d'après leur comportement concernant la propreté. Si un organisateur de brocante demande une autorisation mais que ce dernier a été trop laxiste par le passé, nous lui refuserons le droit d'organiser un vide-grenier ou une brocante sur l'espace public.

À la rentrée, nous souhaiterions organiser une réunion publique sur la propreté autour des 3 grands points suivants :

- présentation du bilan du plan de propreté 2017 avec présentation du plan réactualisé (en se basant notamment sur les remontées des CQ),
- actions engagées à ce sujet,
- verbalisation. »

## **2. Annonces du groupe d'animation**

### *Réseaux sociaux*

Sylvain LEBLANC, référent de la commission Famille, Solidarité, Logement : « Nous avons à cœur de développer des réseaux sociaux afin de pouvoir échanger plus facilement entre nous. Cela pourrait nous permettre de faire remonter d'autres sujets. Mélanie et d'autres personnes gèrent déjà ça très bien. Nous acceptons toutes les bonnes volontés. »

Mélanie TRIDON, référente de la commission Animation, Culture et Vie associative : « Nous avons déjà une page Facebook. Cette dernière doit servir à montrer les actions du Conseil de quartier (animations, questionnaires, partage d'articles). Nous devons partager un maximum d'informations car même si on habite dans l'arrondissement, on ne peut pas être au courant de tout. »

## **3. Ouverture du jardin Truillot**

François VAUGLIN : « Le jardin sera ouvert début juillet. Nous sommes entièrement mobilisés sur ce sujet. J'aurais aimé qu'il puisse ouvrir dès le mois de juin, mais comme vous le savez ce type de projet est toujours long. Les travaux ont été lourds. Quand vous passez devant vous voyez que les plantations poussent bien. Certaines ont été plantées par des membres du conseil de quartier. M. Le Curé a même participé. La Police Nationale sera extrêmement présente. »